

Ministry of Education

Ministry of Training, Colleges
and Universities

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON
M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation et
des Collèges et Universités

Idifice Mowat
Queens Park
Toronto ON
M7A 1L2



DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Présidences des collèges et universités de langue française et
bilingues

EXPÉDITEUR : Raymond Théberge, sous-ministre adjoint,

DATE : Le 10 juin 2009

OBJET : **Éducation en langue française : perspectives pour 2009-2010**

Comme vous le savez, j'assume depuis le 4 mai dernier les fonctions de sous-ministre adjoint responsable de la Division de l'éducation en langue française, de l'éducation des Autochtones et de la recherche. La division a la particularité d'appuyer le ministère de l'Éducation (EDU) et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (FCU). Les deux ministères travaillent de concert pour assurer le continuum de l'apprentissage en langue française, de la maternelle au postsecondaire, incluant la formation à l'employabilité.

Le Groupe de travail permanent EDU-FCU sur le continuum de l'apprentissage en langue française avise les deux ministres, l'Honorable Kathleen Wynne et l'Honorable John Milloy, sur des enjeux qui vont contribuer au développement stratégique de l'éducation en langue française, de l'élémentaire au postsecondaire. Le Groupe de travail permanent est tenu au courant des initiatives de mise en œuvre relatives aux recommandations et avis antérieurs faits aux deux ministres. Les membres du nouveau Groupe de travail se sont déjà réunis deux fois en 2008-2009 et leur prochaine rencontre est prévue pour demain, le 11 juin 2009.

Depuis juin 2008, vous avez contribué à de nombreuses réalisations qui sont détaillées à l'Annexe A. Je tiens à vous remercier de votre contribution et à vous féliciter, car grâce à vous l'éducation en langue française en Ontario a fait des progrès remarquables. Il reste cependant encore beaucoup à accomplir, et nous continuerons à garder le cap sur les objectifs-clés des ministères mentionnés ci-dessous et à faire appel à votre coopération pour les atteindre :

- Éducation – palier élémentaire et secondaire : l'amélioration du rendement des élèves, la réduction des écarts au niveau du rendement des élèves, l'accroissement de la confiance du public à l'égard du système scolaire;
- Formation, collèges et universités : l'accès aux programmes, la rétention et la participation des étudiantes et étudiants et la qualité des programmes et services.

Recrutement et rétention

Dans le but de rendre les écoles de langue française plus accueillantes et inclusives, particulièrement en ce qui concerne les élèves issus de l'exogamie et de l'immigration, la Direction des programmes et politiques d'éducation en langue française (DPPÉLF) a publié *l'Énoncé de politique et directives sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement (AAA) des élèves dans les écoles de langue française en Ontario* et la *Note Politique / Programmes N° 148 régissant l'admission dans les écoles de langue française de l'Ontario* (NPP 148).

Ces documents de politique s'alignent avec les visées de la nouvelle Stratégie d'équité et d'éducation inclusive qui aidera les éducatrices et éducateurs dans toute la province à mieux surmonter les obstacles liés au sexisme, au racisme, à l'homophobie et aux autres formes de discrimination pouvant empêcher certains élèves de réaliser leur plein potentiel.

Les conseils scolaires, en consultation avec la communauté francophone, doivent élaborer leur politique en matière d'admission en fonction de ces documents, en préparation pour une mise en œuvre qui débutera en janvier 2010. Pour appuyer les conseils, la DPPÉLF offrira des séances de formation et de planification ce printemps à Ottawa (2 juin), Toronto (11 juin) et à Sudbury (17 et 18 juin).

La campagne de promotion provinciale qui a été lancée en avril dernier se poursuit. Tous les partenaires du secteur de l'éducation en langue française sont invités à mettre en œuvre des stratégies pour promouvoir l'éducation en langue française en Ontario. Elle fait connaître la plus-value d'une éducation en langue française. Depuis le début mai 2009, plus de 2 000 personnes ont visité la version française du nouveau site Web sur l'éducation en langue française et plus de 5 700 personnes ont visité la version anglaise du site.

Les conseils scolaires de langue française bénéficient de l'aide de trois agents de développement communautaire (1 par région – Est, Nord et Centre-Sud) pour élargir l'espace francophone par la voie d'échanges et de partenariats avec les intervenants clés de leur communauté et d'autres secteurs, y compris le secteur privé.

Une autre composante importante de l'élargissement de l'espace francophone est la création de services de garde préscolaires dans les écoles de langue française. Comme vous le savez, 266 nouvelles places ont été créées dans 11 conseils scolaires cette année, grâce à un partenariat stratégique entre le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ). Nous avons maintenant 59 % d'écoles élémentaires de langue française en Ontario qui offrent un service de garde. Notre objectif est d'en avoir 75 %.

Nous avons entamé la planification de la phase II de la Stratégie de création de services de garde préscolaires dans les écoles de langue française, appuyée par des études régionales de besoins et une cartographie des services de garde existants.

Nous sommes cependant en attente du rapport du D^r Charles Pascal sur la meilleure façon de mettre en œuvre un apprentissage à plein temps pour les enfants de quatre et cinq ans et autres services à la petite enfance.

L'Entente Canada-Ontario s'est terminée en mars 2009. Un nouveau protocole entre le Gouvernement du Canada et les provinces / territoires pour la période 2009-2010 à 2012-2013, sera officialisé prochainement. Nous consulterons les conseils scolaires de langue

française et les associations professionnelles et élaborerons par la suite un plan pluriannuel dans le cadre d'une entente bilatérale.

Réussite scolaire

Nous avons de quoi être fiers en ce qui a trait à la réussite des élèves dans les écoles de langue française, car les élèves francophones de 6^e année ont atteint ou dépassé la norme provinciale aux évaluations de l'OQRE en 2007-2008, soit :

- 78 % de réussite au test de mathématiques;
- 80 % de réussite au test d'écriture;
- 75 % de réussite au test de lecture.

Il reste cependant du travail à faire pour améliorer les résultats de 6^e année dans certaines écoles et il faut poursuivre les efforts pour augmenter les résultats de 3^e année, plus particulièrement en lecture et en mathématiques.

Le taux de réussite des élèves des écoles de langue française au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) est passé de 83 % en moyenne en 2007-2008 à 84 % en 2008-2009

La DPPÉLF travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat de la littératie et de la numératie pour faire la mise en œuvre d'initiatives relatives à la réussite des élèves, telles que le *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)*, Destination Réussite (volet 2), le programme d'actualisation linguistique en français, et les initiatives de formation qui concernent la littératie chez les garçons.

Nouvelle Unité de la littératie et de la numératie (M-6) au sein de la DPPÉLF

Dans le cadre d'une réorganisation, l'équipe de langue française du Secrétariat de la littératie et de la numératie a été transférée à la DPPÉLF pour former la nouvelle Unité de la littératie et de la numératie. Celle-ci facilitera l'alignement de toutes les initiatives et les services offerts aux conseils scolaires de langue française en matière de littératie et numératie, de la maternelle à la 12^e année, pour mieux desservir les conseils scolaires et les écoles de langue française et assurer la réussite des élèves.

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)

Le ministère de l'Éducation travaille à regrouper quatre plans d'amélioration des conseils (Politique d'aménagement linguistique, M – 6, 7 – 12, enfance en difficulté) en un seul plan, intitulé *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)* qui mettra l'accent sur :

- des stratégies visant à réduire les écarts de rendement pour les groupes d'écoles et d'élèves sous-performants;
- l'utilisation de données sur le rendement des élèves et les profils des écoles pour créer des plans ciblant l'amélioration de l'apprentissage des élèves; et
- des stratégies reliées à l'aménagement linguistique.

Il est à noter que les conseils scolaires sont tenus d'envoyer un plan préliminaire au ministère pour le 30 juin 2009, excluant l'enfance en difficulté. À cet effet, veuillez consulter la note de service du 12 mai 2009 de Mary-Jean Gallagher, sous-ministre adjointe de la Division du rendement des élèves.

Évaluation et communication du rendement

Le ministère de l'Éducation finalise un document de politique sur l'évaluation et la communication du rendement pour les paliers élémentaire et secondaire intitulé *Faire croître le succès*. La politique sera distribuée aux écoles à l'automne 2009 pour une mise en œuvre en septembre 2010.

Actualisation linguistique en français (ALF) et Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA)

Il importe d'établir des programmes pour améliorer les compétences langagières en français à l'élémentaire et au secondaire, c'est-à-dire le programme d'actualisation linguistique en français (ALF). De plus, il est nécessaire de mettre sur pied le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), connu autrefois sous le nom de Perfectionnement du français (PDF), pour aider les élèves issus de l'immigration qui sont sous-scolarisés et/ou qui ont besoin d'appui pour s'intégrer à la société canadienne.

Les programmes-cadres révisés de l'ALF et du PANA seront lancés lors d'un colloque prévu à l'automne 2009. Les conseils scolaires poursuivront par la suite la mise en œuvre de ces programmes.

Un outil de dépistage intitulé *Trousse d'acquisition des compétences langagières en français* (TACLEF) est en cours d'élaboration pour déterminer les compétences langagières ou les niveaux de compétences en littératie pour les élèves qui apprennent le français afin de créer des conditions propices à leur succès dans leurs études en langue française.

La trousse de formation portant sur la communication orale et les stratégies socio-affectives, cognitives et métacognitives en lecture et en écriture (projet pan-canadien, Conseil des ministres de l'Éducation – Canada) a été distribuée à toutes les écoles de langue française en Ontario et des séances de formation ont été offertes en région par l'équipe de Formation du personnel à l'amélioration de la réussite scolaire des élèves (FARE). Il importe de poursuivre cette formation et d'inciter le personnel enseignant à utiliser cette ressource pour développer les compétences à l'oral chez les élèves.

Rendement scolaire en mathématiques

La DPPÉLF appuie des initiatives pour l'amélioration du rendement scolaire en mathématiques de la 7^e à la 12^e année, par ex., perfectionnement du personnel enseignant, capacité accrue des conseils scolaires en matière de coaching et d'accompagnement des

écoles; l'accent est mis sur l'amélioration des résultats aux cours appliqués de la 9^e et 10^e année.

Littératie chez les garçons

Le rendement des garçons en littératie demeure un défi, que ce soit à l'élémentaire ou au secondaire. Les enseignantes et les enseignants doivent mettre en application les stratégies gagnantes qu'ils ont acquises lors de l'initiative Pratique réflexive sur la littératie chez les garçons (maternelle à la 12^e année). L'accent doit être mis sur les cours de français appliqués en 9^e et 10^e année ainsi que sur le développement des compétences en littératie en 7^e et 8^e année.

Apprentissage électronique et ressources dans la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO)

La Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario permet aux conseils scolaires participants de toute la province d'avoir accès à des cours en ligne, à la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO), au site Web de Communauté d'apprentissage Ontario. Elle fournit un leadership, des applications logicielles et des lignes directrices aux conseils scolaires.

Dans le cadre de la Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario, la création d'un Centre d'apprentissage provincial en ligne a été proposée. Ce centre servirait aux 12 conseils et au Centre Jules-Léger pour appuyer la prestation de cours et la formation en apprentissage électronique.

Nous prévoyons :

- un total de 15 enseignants et enseignantes en ligne assignés à temps plein pour la prestation de cours;
- 47 cours en ligne disponibles en septembre 2009;
- plus de 4 000 ressources dans la BRÉO;
- l'ouverture de l'espace collaborateur dans la BRÉO;
- la continuité des projets pilotes Appui en tout temps et l'ajout de nouveaux participants;
- la mise en œuvre de projets pilotes d'apprentissage hybride débutant à l'automne 2009.

EXPRIME-TOI, la Voix des élèves

La mise en œuvre est en cours de l'initiative provinciale EXPRIME-TOI, la Voix des élèves (maternelle à la 12^e année) qui tient compte des idées des élèves pour renforcer leur engagement dans leur communauté d'apprentissage. Cette initiative comporte trois volets : le nouveau Conseil consultatif ministériel des élèves qui comprend 60 élèves dont plusieurs proviennent d'écoles de langue française, ainsi que des projets et un forum des élèves.

Enfance en difficulté

Le Centre Jules-Léger continuera de se positionner comme un Centre d'excellence. En tant que détenteur de diverses expertises, le Centre :

- appuiera les conseils scolaires dans les domaines relevant de sa compétence en offrant

des séances de formation aux intervenantes et intervenants œuvrant dans le domaine de l'enfance en difficulté (par exemple, les troubles d'apprentissage et l'utilisation d'équipement personnalisé);

- aiguillonnera les demandes des conseils scolaires visant à assurer la réussite scolaire des élèves ayant des besoins particuliers vers le personnel scolaire approprié;
- fera la promotion des programmes, services et ressources disponibles au centre.

Révision du curriculum

Dans le cadre de ce processus de révision des programmes-cadres, la DPPÉLF consultera à l'automne 2009 les enseignantes et les enseignants ainsi que les partenaires du secteur de l'éducation. Au cours de la prochaine année scolaire, les écoles recevront une édition révisée des programmes-cadres mentionnés ci-dessous ainsi que la formation qui s'y rattache :

- Éducation artistique, 9^e à la 10^e année, 11^e à la 12^e année;
- Éducation physique et santé, 1^{re} à la 8^e année.

Nous commençons par ailleurs la révision des programmes-cadres suivants :

- Études autochtones, 9^e à la 12^e année;
- Études sociales, Histoire et géographie 1^{re} à la 8^e année;
- Études canadiennes et mondiales, 9^e à la 12^e année;
- Langues classiques et internationales, 9^e à la 12^e année.

Le document stratégique *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario - Cadre d'orientation et d'intervention*, qui a été lancé en avril dernier, propose l'inclusion de référents culturels dans les pratiques pédagogiques au sein des écoles de langue française afin d'aider les élèves dans leur construction identitaire et réussite scolaire. À compter de l'automne 2009, des séances de formation seront offertes à divers intervenants du secteur de l'éducation, y compris le personnel enseignant, les conseillères et conseillers pédagogiques et les personnes responsables de l'animation culturelle.

Au sein du Conseil du curriculum, un groupe de travail sur le curriculum à l'élémentaire, co-présidé par Jean-Luc Bernard et Gerry Connelly, a été mis sur pied. Il précisera les objectifs généraux du curriculum du palier élémentaire et des initiatives provinciales en cours qui contribuent au développement physique, affectif, social et scolaire de l'enfant. À l'automne 2009, des représentants des conseils scolaires seront invités à former des groupes de discussion qui se pencheront sur la question du curriculum à l'élémentaire. À la suite de ces consultations, le groupe de travail rédigera un rapport à l'intention du conseil du curriculum qui sera présenté par la suite à la Ministre vers la fin janvier 2010.

Transition du secondaire au postsecondaire

Majeure Haute Spécialisation

Les douze conseils scolaires de langue française sont à confirmer leurs offres de

programmes de la Majeure en 2009-2010. Nous anticipons qu'il y aura 121 programmes dans 13 des 16 secteurs au sein de 62 écoles.

Ce programme d'itinéraire d'études spécialisé permettra à environ 2 385 élèves de personnaliser leur cheminement de carrière au secondaire selon leurs intérêts, leurs besoins et leurs objectifs et choix de destination postsecondaire. L'établissement de partenariats entre les écoles, les conseils et les représentants des divers secteurs favorise le développement durable de notre communauté francophone.

Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT)

Cette initiative constitue un effort de coopération entre le Conseil ontarien des directeurs de l'éducation et le Comité des présidents de collèges qui est conjointement subventionné par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Elle permet aux conseils scolaires de district et aux collèges de réunir leur corps professoral et leurs gestionnaires afin de trouver des moyens d'accroître la réussite de leurs élèves. Pour l'année 2009-2010, 14 forums, 28 activités, 123 cours à double reconnaissance de crédits sont approuvés aux fins de financement.

Éducation postsecondaire et formation à l'employabilité

La DPPÉLF a entamé des consultations auprès du Groupe de travail permanent ÉDU-FCU sur le continuum de l'éducation en langue française, du Consortium des universités de la francophonie ontarienne (CUFO) et du Regroupement des associations des étudiantes et étudiants francophones et bilingues de l'Ontario (RAÉFBO), pour identifier les axes d'interventions d'une PAL pour le postsecondaire et la formation.

Éducation des adultes

Le 6 mai 2009, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec ses partenaires, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, a lancé un appel de déclarations d'intérêt pour un modèle de centre d'éducation et de formation des adultes auprès des conseils scolaires, des collèges et des centres d'alphabétisation dispensant des programmes à crédit et sans crédit ou offrant des services aux adultes. Le projet recherche des solutions communautaires novatrices permettant l'offre d'un continuum de programmes et de services mieux encadré, plus accessible et plus efficace pour les adultes.

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, avec l'appui du ministère de l'Éducation et du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, élabore un curriculum d'alphabétisation et formation de base pour les adultes; sa mise à l'essai est prévue en 2010 pour une publication en 2011.

Les organismes qui fournissent des programmes et des services relatifs à l'éducation des adultes ont besoin d'outils pour évaluer avec précision les connaissances et les compétences acquises par l'adulte.

Des outils d'évaluation en ligne seront disponibles en novembre 2009 pour mesurer le niveau de compétence langagière de la langue maternelle des nouveaux arrivants dans les langues arabe, espagnol, farsi, punjabi, russe et tamoul pour fins d'octroi de crédits dans le cadre de la reconnaissance des acquis pour les élèves expérimentés. Ces crédits peuvent mener à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO).

Par ailleurs, une étude comparative a été menée relativement aux programmes-cadres de français, mathématiques, sciences et langues internationales (Ontario, Québec, Manitoba, Alberta, Colombie-Britannique et provinces maritimes). Elle facilitera la reconnaissance des acquis et le placement des élèves et adultes arrivant des autres provinces.

Le comité CCC

Le comité regroupant des dirigeantes et des dirigeants des collèges, du CUFO et des douze conseils scolaires (connu sous l'acronyme CCC) a tenu sa première rencontre en avril 2008. Le comité se penchera entre autres sur la question de mobilité des élèves de langue française du palier secondaire et la possibilité pour eux d'obtenir des équivalences.

Immobilisations

L'Unité du continuum de l'apprentissage en langue française continuera de travailler avec les directions pertinentes au sein de FCU afin d'obtenir d'autre financement pour des projets d'immobilisations dans les collèges et universités bilingues et de langue française.

Recherche et gestion des données

Puisque la Direction de la stratégie de recherche et d'évaluation, la Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation font maintenant partie de ma division suite à une réorganisation, il y aura des liens plus serrés entre ces directions et la DPPÉLF en matière de recherche et de gestion des données.

La DPPÉLF continuera de jouer un rôle important d'appui aux conseils de langue française et de facilitation entre les conseils et la Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation face aux défis rencontrés par les conseils en matière de données soumises dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SisOn).

Nous allons aussi poursuivre la diffusion de la recherche par la publication de monographies. Huit monographies de recherche ont déjà été distribuées aux écoles de langue française. Elles seront affichées sous peu sur le site Web du ministère.

Stratégie en matière de leadership

Le ministère de l'Éducation vient de mettre sur pied une équipe interministérielle responsable de la mise en œuvre la Stratégie en matière de leadership qui vise à :

- attirer des personnes compétentes vers la direction et la direction adjointe d'école;

- aider les directions d'école et les directions adjointes à devenir les meilleurs leaders pédagogiques possibles.

L'accent sera mis sur l'acquisition des cinq compétences suivantes :

- expertise relative à l'utilisation des données;
- établissement d'objectifs SMART;
- promotion d'une culture d'apprentissage;
- conversations franches et directes; et
- alignement des ressources avec les priorités des écoles et des conseils.

Le *Profil de compétences en enseignement et en leadership à œuvrer en milieu minoritaire* fournit neuf champs de compétences qui complètent les compétences de la Stratégie telles que la capacité de :

- maîtriser, valoriser et promouvoir la langue française; et
- connaître, mettre en œuvre et favoriser une stratégie de promotion de l'école de langue française.

La DPPÉLF élabore un guide d'accompagnement sur l'utilisation de ce profil. Toute formation à l'intention des cadres et du personnel enseignant dans les écoles de langue française devra refléter les champs de compétences décrits dans le Profil.

Gouvernance des conseils scolaires

En avril 2009, le rapport du Comité pour l'examen de la gouvernance a été soumis à la ministre de l'Éducation. Il comprend 25 recommandations. Le projet de loi modifiant la *Loi sur l'éducation* est passé en première lecture le 7 mai 2009. Il passera en deuxième lecture lorsque l'assemblée se réunira après la pause d'été. S'il est adopté, le projet de loi permettra :

- de clarifier le mandat et les fonctions des conseils scolaires de manière à souligner leur responsabilité en matière de rendement des élèves;
- de clarifier les rôles des conseillères et conseillers scolaires, des présidentes et présidents des conseils et des directrices et directeurs de l'éducation;
- de mettre à profit les pratiques de bonne gouvernance, y compris la mise en place de comités de vérification et l'adoption d'un code de conduite provincial pour les conseillères et conseillers scolaires; et
- d'établir des règlements exigeant que les conseils scolaires mettent sur pied des comités de participation des parents et autres directives sur la composition, le mandat et les fonctions de ces comités.

Fusion des administrations scolaires avec des conseils scolaires existants

Le 1^{er} juin 2009, le gouvernement a annoncé la fusion de 20 administrations scolaires, incluant les six administrations scolaires de langue française, avec des conseils scolaires existants afin d'offrir un meilleur appui au personnel enseignant et aux élèves. Une liste à

cet effet est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Conclusion

Ensemble, nous devons continuer de promouvoir l'éducation en langue française afin d'assurer la réussite scolaire, d'augmenter les effectifs et de faire en sorte que les élèves de langue française poursuivent leurs études en français jusqu'au postsecondaire et connaissent du succès sur le marché du travail.

Je suis heureux de pouvoir travailler de près avec vous et mon équipe à la DPPÉLF pour faire progresser les dossiers susmentionnés. Je profite de l'occasion pour vous remercier de votre engagement continu envers l'éducation en langue française et souligner à quel point j'apprécie tous vos efforts.

Si vous avez des questions concernant les initiatives susmentionnées, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice des politiques et programmes d'éducation en langue française, Ginette Plourde, au (416) 327-9072.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleures salutations.

Le sous-ministre adjoint,

Raymond Théberge

c.c. Ben Levin, sous-ministre de l'Éducation
Deborah Newman, sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités

Le bilan de l'année 2008-2009

Recrutement et rétention des élèves

Politique d'aménagement linguistique (PAL)

En réponse à des recommandations du Groupe de travail permanent sur l'éducation en langue française :

- La DPPÉLF a élaboré les documents stratégiques suivants pour approfondir la mise en œuvre de la PAL:
 - *l'Énoncé de politique et directives sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement (AAA) des élèves dans les écoles de langue française en Ontario et la Note Politique / Programmes N° 148 régissant l'admission dans les écoles de langue française de l'Ontario (NPP 148) visent entre autre à assurer l'augmentation continue du taux de recrutement de la clientèle scolaire dans les écoles de langue française et à rendre l'école de langue française plus accueillante et inclusive.*
 - *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario - Cadre d'orientation et d'intervention propose l'inclusion de référents culturels dans les pratiques pédagogiques au sein des écoles de langue française afin d'aider les élèves dans leur construction identitaire et leur réussite scolaire.*

Ces documents ont été élaborés en consultation avec les conseils scolaires de langue française, les intervenants clés, les groupes ethnoculturels et les parents. Ils ont été lancés en avril 2009 durant le colloque de la pédagogie culturelle *Parle PAL, Jase, Jase...* sous la forme d'une trousse intitulée *Pour l'avenir de la francophonie ontarienne*.

- Une campagne provinciale de promotion de l'éducation en langue française a été lancée le 30 avril 2009. Cette campagne a été conçue sous le leadership du Centre Franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), en partenariat avec les 12 conseils scolaires de langue française et les collèges et universités de langue française et bilingues.
- Dans le cadre de la phase I de la Stratégie de création de services de garde préscolaires dans les écoles de langue française, 266 places ont été créées dans 11 écoles de la province au sein de 11 conseils scolaires.

Tournée provinciale

L'équipe du ministère de l'Éducation (DPPÉLF, Secrétariat de la littératie et de la numératie, Direction des services régionaux) vient de terminer la tournée provinciale 2009. L'équipe a visité huit conseils pour discuter de la réussite des élèves et de stratégies ciblées au niveau des écoles pour fins d'amélioration. Un rapport sera envoyé à chaque conseil soulignant les réalisations et les domaines à améliorer.

Réussite des élèves

Révision des programmes-cadres

Les programmes-cadres révisés suivants ont été publiés en 2008-2009 :

- Études informatiques, 10^e à la 12^e année;
- Sciences, 9^e à la 12^e année;
- Éducation artistique, 1^{re} à la 8^e année;
- Éducation technologique, 9^e à la 10^e année

Formation

Des séances de formation sur ces programmes-cadres ont eu lieu en région (Sudbury, Ottawa et Toronto) à l'automne 2008. Plus de 250 enseignantes et enseignants et conseillères et conseillers pédagogiques ont participé. Les programmes de formation à l'intention du personnel des écoles de langue française et les instituts d'été offerts par FARE continuent d'appuyer les conseils scolaires dans leurs efforts de recrutement et de perfectionnement professionnel. Par exemple, 2 940 enseignantes et enseignants ont participé à 210 séances de formation offertes dans le cadre des instituts d'été 2008. Ces séances ont permis au personnel enseignant d'approfondir ses connaissances de divers programmes-cadres ainsi qu'en littératie et numératie.

Ressources

Onze guides d'enseignement efficace pour les mathématiques et la littératie sur 15 ont été publiés et distribués. Pour ce qui est des modules d'accompagnement des guides, 23 modules sur 25 sont disponibles sur le site Web www.atelier.on.ca.

Dans le cadre du dossier de l'engagement de l'élève, les conseils scolaires ont diffusé la publication *Je m'engage, tu t'engages, guide sur la relation enseignant-élève* par le biais de séances de formation et d'ateliers.

Deux numéros de la publication *Tremplin* – CFORP, à l'appui du programme-cadre de Sciences et technologie (4^e et 5^e année) ont été publiés et distribués.

Les ressources pédagogiques suivantes, qui ont été publiées et distribuées, contribuent à améliorer la littératie chez les garçons :

- *Mini Mag* – CFORP (maternelle à la 2^e année) – 2 numéros;
- *Mon Mag à moi* - CFORP (3^e à la 6^e année) : 4 numéros; et
- *Quad9* – CFORP (7^e à la 10^e année) : 4 numéros.

Sciences et technologie

La DPPÉLF a financé deux projets pilotes afin de fournir au personnel enseignant les connaissances et les compétences nécessaires à la mise en œuvre du programme-cadre révisé en sciences et technologie de la 1^{re} à la 8^e année. Dans la région du nord, un camp de formation a été offert dans le cadre des instituts d'été, tandis que dans la région du sud, un projet d'accompagnement en salle de classe a été en place tout au long de l'année scolaire. Ces projets pilotes ont permis aux enseignantes et enseignants de planifier et de mettre en œuvre leur programme de sciences et technologie dans un climat d'appui et d'entraide.

Apprentissage électronique

La DPPÉLF préconise l'utilisation de l'apprentissage électronique afin d'élargir l'éventail des cours offerts aux étudiantes et étudiants dans les écoles secondaires de langue française, de mieux capitaliser sur les technologies de fine pointe et de conserver l'effectif d'élèves. Quarante cours en ligne sont actuellement disponibles. De septembre 2008 à janvier 2009, 330 crédits ont été octroyés et 667 élèves sont actuellement inscrits pour le deuxième semestre.

Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO)

Plus de 2 900 ressources en français sont disponibles dans la BRÉO pour le personnel enseignant et les élèves de la maternelle à la 12^e année, y compris des plans de cours, des activités, des cartes et des objets multimédia interactifs.

Liste Trillium

Il y actuellement 69 ressources au palier élémentaire et 84 ressources au palier secondaire comprises dans la *Liste Trillium*.

Destination Réussite (volet 1)

L'initiative Destination Réussite (volet 1) vient soutenir et appuyer les conseils scolaires de langue française ainsi que les institutions d'enseignement postsecondaires dans la mise en œuvre des programmes et initiatives de la Stratégie visant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans. En 2008-2009, les équipes régionales de ce volet ont fourni un soutien continu aux conseils scolaires de langue française qui a donné lieu à :

- 77 programmes de la Majeure Haute Spécialisation;
- 55 cours à double reconnaissance de crédit - inscription d'environ 600 élèves;
- l'élargissement de l'éducation coopérative - 8 000 crédits potentiels;
- la signature officielle d'environ 30 ententes d'articulation entre les paliers secondaire et postsecondaire; et
- l'émission d'environ 2 900 certifications.

Destination Réussite (volet 2)

Grâce aux agentes et agents Destination Réussite qui travaillent avec les conseils, un accompagnement sur mesure a été offert à 34 écoles secondaires de langue française pour l'amélioration du rendement scolaire. Les conseils peuvent également recevoir un appui pour :

- aider les écoles secondaires qui ne font pas partie du réseau d'appui mais qui veulent démarrer un processus d'amélioration dans leur établissement scolaire;
- améliorer leur capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'amélioration dans toutes les écoles secondaires de langue française de l'Ontario.

De plus cinq séances de formation sur mesure ont été offertes aux écoles du projet visant ainsi à faciliter la mise en œuvre de stratégies pour la réussite des élèves.

Les équipes de la réussite de toutes les écoles secondaires de la province ont été invitées à des rencontres régionales offertes en mai 2009. Plus de 300 personnes ont bénéficié de présentations portant sur les diverses initiatives mises en place par le ministère de l'Éducation pour améliorer le rendement des élèves.

Différenciation pédagogique

Tout en gardant l'élève au cœur de son apprentissage, le ministère de l'Éducation favorise la mise en œuvre de la Différenciation pédagogique de la 7^e à la 12^e année. Les publications suivantes sont maintenant disponibles pour les conseils scolaires: *Favoriser l'engagement des élèves grâce à la différenciation pédagogique*, 17 exemples de planification de l'apprentissage (7^e – 10^e : sciences, français, histoire, géographie, mathématiques, orientation et formation au choix de carrière, éducation à la citoyenneté) et des capsules médiatisées en sciences 7^e année. Trois écoles participent à une initiative de Différenciation pédagogique afin de partager avec les autres écoles de la province des modèles exemplaires de mise en œuvre.

Immobilisations

Dans le cadre du Programme de redressement immobilier transitoire des immobilisations à l'intention des conseils de langue française, qui est échelonné sur quatre ans et a débuté en 2006-2007, 28 projets ont été approuvés. À ce jour, huit projets d'immobilisations ont été complétés. Plusieurs projets sont à différents stades de développement et devraient être complétés d'ici 2011.

Enfance en difficulté

Le Centre Jules-Léger se positionne comme un Centre d'excellence où convergent la connaissance, l'expertise, la formation et la recherche dans les domaines de l'enfance en difficulté avec des initiatives telles que :

- Cyberclé, un outil interne pour le personnel enseignant;
- le camp d'immersion en Langue des signes québécoise (LSQ);
- la mise sur pied d'un programme IJECT et de communautés d'apprentissage professionnelles; et
- l'élaboration d'une ressource dans l'enseignement de la langue des signes.

Éducation postsecondaire et formation à l'employabilité

Afin que des liens étroits soient établis entre les institutions postsecondaires et les écoles secondaires pour augmenter le recrutement et la rétention des élèves francophones, une première rencontre des conseillers et conseillères pédagogiques responsables du dossier d'orientation et des agents et agentes de liaison des institutions postsecondaires a eu lieu au Collège Boréal afin de partager des renseignements et des pratiques exemplaires et de mettre sur pied un réseau.

Étude des écarts

L'étude des écarts : Les systèmes d'éducation postsecondaires et de formation, de langue française et de langue anglaise est terminée et le rapport final a été distribué aux principaux partenaires. L'étude avait pour objectifs de :

- mesurer les écarts entre les systèmes d'éducation postsecondaires et de la formation (de langue française et de langue anglaise); et
- proposer des indicateurs de rendement et des cibles afin de suivre la réduction de ces écarts.

Indicateurs de rendement

L'étude a donné lieu à quatre indicateurs de rendement pour le postsecondaire et la formation qui ont été endossés par le Groupe de travail permanent EDU-FCU sur le continuum de l'apprentissage en langue française : le taux d'accès général, le taux d'accès dans les programmes de santé, le taux de rétention et de participation et le ratio de qualité. Ces indicateurs serviront à améliorer la reddition de compte et pour obtenir une mesure plus efficace du rendement des établissements postsecondaires et de formation.

Baccalauréat en éducation en mode alternatif

L'expansion du baccalauréat en éducation en mode alternatif, offert par l'entremise de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laurentienne par voie de vidéoconférences et de cours en ligne permet de former des enseignantes et enseignants qui travaillent dans les écoles de langue française en Ontario avec une lettre de permission ainsi que des personnes qui sont actives sur le marché du travail et veulent devenir enseignante ou enseignant. Ce programme aide à combler la pénurie d'enseignantes et d'enseignants de langue française dans certaines régions, telles que le Centre-sud-ouest. Depuis son établissement en 2004, il y a eu plus de 280 diplômés.

Immobilisations

Projets d'immobilisations pour le postsecondaire annoncés :

- 3,5 millions de dollars pour la construction d'un nouveau campus du Collège de Hearst, à Timmins, situé sur le même emplacement que le nouveau campus du Collège Boréal et l'École secondaire catholique Thériault; le Collège espère doubler ses inscriptions à Timmins pour atteindre 150 étudiantes et étudiants à temps plein et à temps partiel d'ici 2017;
- 6,75 millions de dollars à la Cité collégiale pour bâtir La Cité des métiers d'Orléans, un centre de recherche et de formation pour les métiers de la construction; le centre permettra d'accroître le nombre d'inscriptions de 269 apprentis à temps plein et à temps partiel à environ 800 apprentis d'ici 2012, dont 600 dans le domaine de la construction;
- 1,2 million de dollars à la Cité collégiale pour l'aménagement de son campus à Hawkesbury qui permettra d'accueillir environ 150 étudiants, doublant ainsi ses inscriptions dans cette municipalité;
- à La Cité Collégiale, construction de l'Institut 911 – Centre de formation pour les services d'urgence, financé à part égale par les gouvernement du Canada et de l'Ontario (13 millions de dollars chacun), dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir. Le nouvel institut permettra à La Cité collégiale de centraliser ses programmes existants, de développer cinq nouveaux programmes en services d'urgence et d'accueillir 700 nouveaux étudiants;
- 5,5 millions de dollars au Collège Boréal pour son campus à Sudbury dans le cadre du nouveau Programme d'aide pour les infrastructures stratégiques; et
- 1,58 million de dollars au Collège de Hearst dans le cadre du nouveau Programme d'aide pour les infrastructures stratégiques.